

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL
UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

SÉANCE DU 12 JUILLET 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-107

Objet : Création du Diplôme Universitaire MNS (UE SSMA) Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ÉTABLISSEMENT EXPÉRIMENTAL UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation ;

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts et notamment son article 44 ;

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur ;

Vu la délibération n°2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'arrêté n°149-2020 du 3 février 2020 portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur ;

Vu l'avis du Conseil académique du 7 juillet 2022 ;

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres ;

Entendu l'exposé de M. Pascal CREMOUX, Directeur des Etudes et de la Formation ;

Approuve la création du Diplôme Universitaire MNS (UE SSMA) Sauvetage et Sécurité en Milieu Aquatique de l'EUR HEALTHY, comme annexé à la présente délibération.

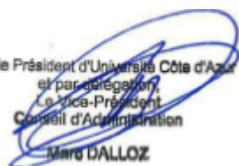
Cette délibération est adoptée à la majorité des voix, 17 voix pour et 7 voix contre.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : **24**

Fait à Nice, le 12 juillet 2022


Pour le Président d'Université Côte d'Azur
et par délégation,
Le Vice-Président
Conseil d'Administration
Marc DALLOZ

CLASSÉE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA RÉFÉRENCE : **2022-107**
TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITÉS LE : 21 JUILLET 2022
PUBLIÉE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR LE :

MODALITÉS DE RECOURS CONTRE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire

Intitulé de la formation : DU MNS (UE SSMA) Sauvetage et sécurité en milieu aquatique.

Objet du projet de formation :

Composante : HEALTHY

Secteur disciplinaire : STAPS

Responsable de la formation (Nom Prénom) : DOUMA Khoufrenne

Fonction : Enseignante

Grade : PRAG EPS

Téléphone : 06 61 85 13 88

Mail : khoufrenne.douma@univ-cotedazur.fr

Etude du marché / Opportunité économique et/ou pédagogique de l'action de formation (Contexte et enjeux de la formation, besoin et identification de la demande du marché, ancrage territorial, offres concurrentes...)² en 3 lignes maximum : Le DU MNS UESSMA s'inscrit dans le contexte législatif actuel, qui permet depuis l'arrêté du 4/11/2021 aux étudiants de licence STAPS mention ES, APAS et EM, de prétendre au diplôme national de MNS au même titre que les Brevets professionnels des activités aquatiques et de natation, dispensés exclusivement dans les CREPS.

Public visé : Les étudiants spécialistes des activités aquatiques de licence STAPS mentions: APAS, EM et ES en cours de formation et en reprise de formation

Cycle du diplôme : Premier cycle

Niveau d'entrée minimal (bac, bac+1, bac+2 ...): Bac + 1

Niveau estimé de sortie (bac, bac+1, bac+2 ...): Licence 3 année

Prérequis : titulaires de la licence 1 STAPS, spécialité activités aquatiques et BNSSA.

Objectif pédagogique exprimé en compétences/métiers : Le DU MNS UESSMA, permet aux étudiants titulaire d'une licence STAPS APAS, EM et ES, d'obtenir une carte professionnelle, leur permettant d'exercer les fonctions de Maître nageur Sauveteur au sein de structures associatives, privées et des collectivités.

Modalités pédagogiques (Présentiel/Distanciel/Hybride) : Mode présentiel essentiellement (présence d'activités physiques sur site).

Aspect formation continue² :

*- Souhait d'ouvrir la formation à la formation continue : **Ouvert a la FPC**

*- Souhait d'enregistrer la formation au RNCP ou RSCH :

Logistique (lieu de la formation, capacité salle, spécificités salles) : Disponibilité du campus Carlone (piscine universitaire et salle de TP).

Langue(s) d'enseignement : Français.

Nombre visé de participants par session : 15/20 participants par session.

Nombre de sessions par an et périodes de l'année : Une session par année

Durée de la formation

Rythme de la formation (séquences de cours groupés) : La formation est organisée sous la forme de journées pleines de 8 heures, en début ou en fin de semaine universitaire de sorte que les étudiants en cours de formation puissent suivre un double cursus et que les extérieurs puissent se libérer sur temps limités.

Stage

Durée du stage : 3 stages sont prévus dans le référentiel national dans les domaines de:

Partenariat public ou privé financier : STAPS, UCA Sport et FF MNSn et clubs de natation locaux (ONN, Nicea, la Semeuse, St Laurent du Var natation, Calcatation etc...)

Partenariat public ou privé académique : Département de Santé Publique (CHU de Nice)

Informations complémentaires :

1. Avis COPIL composante (avec soutenabilité du site) :

Arguments (alignement stratégique, intérêt financier, intérêt d'image, intérêt pour l'insertion professionnelle des étudiants, ...):

Date COPIL composante :

2. Date de remise de l'opportunité au Vice-président formation :

3. Accord du Vice-président formation pour instruction du dossier :

Date d'accord du Vice-président formation :

² Soutien proposé par le Service Formation Continue : contact soutien étude de marché : Cyrine AYEB

Ne pas écrire dans les lignes colorées en gris - sélectionner une valeur dans le menu déroulant au bout de la ligne

5. SELECTION				
Date d'ouverture de la campagne :	jeudi 1 septembre 2022			
Date de fermeture de la campagne :	vendredi 30 septembre 2022			
Date prévisionnelle de la commission de sélection :	samedi 1 octobre 2022			
Capacité d'accueil :	20 étudiants			
PIECES CONSTITUTIVES DU DOSSIER		CRITERES D'APPRECIATION		
Relevé de notes du baccalauréat :	Non			
Relevé de notes des études supérieures :	Non			
Lettre de motivation et descriptif du projet professionnel :	Oui	Cohérence entre le diplôme envisagé et le descriptif du projet professionnel. Qualité rédactionnelle (orthographe, défaut de structure ou de syntaxe). Cohérence de la réflexion (développement de l'argumentaire).		
Curriculum Vitae détaillé :	Oui	Elément de synthèse permettant de découvrir les compétences utiles acquises dans le cadre d'expériences précédentes et de cerner des éléments de personnalité du candidat.		
Lettres de recommandation :	Non			
Niveau de langue en français pour les candidats titulaires d'un diplôme étranger :	Oui	Facultatif	Niveau CECRL attendu :	C1
Niveau de langue en anglais :	Non			
Productions personnelles (dossier, bibliographie, mémoire, etc.)	Non			
Justificatifs d'expérience professionnelle :	Oui	Facultatif	Elément permettant d'apprécier l'adaptation du profil aux exigences du diplôme souhaité.	
Document attestant d'une compétence complémentaire :	Non			
Autre document (précisez):	Non			
Entretien Oral :	NON			

7. SOUTENABILITE FINANCIERE DE LA FORMATION

Détermination des droits d'inscription	
<i>Droits systématiques :</i>	57 €
Droit d'inscription plein tarif n°1 :	1 400 €
Droit d'inscription n°2 (DI 2):	1 200 €
Droit d'inscription n°3 (DI 3):	900 €
Droit d'inscription n°4 (DI 4):	400 €

Indiqué pour information. Ne rentrent pas dans le calcul d'autofinancement de la formation car recette fléchée pour la bibliothèque et

Droits d'inscription moyen équilibre pour 15 étudiants :	871 €
Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	Ancienne.s étudiante.s UCA
Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	Etudiante.s UCA en cours de formation - formation en 2 a
Précisez pour quels types d'apprenants cela s'applique :	Redoublement

Nombre d'apprenants	
Nb d'apprenants plein tarif:	2
Nb d'apprenants DI 2:	5
Nb d'apprenants DI 3:	15
Nb d'apprenants DI 4:	

Le nombre d'étudiants inscrits par tarif est reporté dans le tableau des simulations de recettes en bas de page.

Equilibre financier							
	CM (en HETD)	TD	TP (en HETD)	TOTAL DU (en HETD)	dont heures non mutualisées	Coût affecté TD pour 1 groupe	
Coût de l'enseignement	TOTAL Heures de formation (en HETD)	0,00	176,00	26,67	202,67	102,67	5 276 €
	semestre 1	0,00	56,00	0,00	56,00	36,00	1 850 €
	semestre 2	0,00	50,00	0,00	50,00	10,00	514 €
	semestre 3	0,00	50,00	0,00	50,00	30,00	1 542 €
	semestre 4	0,00	20,00	26,67	46,67	26,67	1 370 €
	semestre 5						- €
Coût indirect (gestion administrative / utilisation des infrastructures)	Nombre d'heures moy. Diplôme UCA (en HETD)			573,00			
	Coût support d'un étudiant UCA (en €)			1 467 €			
	Coût administratif par étudiant DU (Hetd DU / 573) x 1467 €						519 €
Coût de fonctionnement spécifique	Fournitures spécifiques diverses						
	déplacements des intervenants						
	Frais de réception						
	Autres prestations						
	TOTA dépenses de fonctionnement						0 €

Seuil de rentabilité (nb d'inscrits minimum au plein tarif)	5,99
Nombre de groupes	1

		Simulation
		Résultat net (dépenses-recettes)
Dépenses	Dépenses enseignement	10 552 €
	Dépenses indirectes	11 415 €
	Dépenses de fonctionnement	0 €
	Total dépenses	21 967 €
Recettes	Total Recettes	22 300 €
	Recette moyenne par étudiant	1 014 €
Résultat net DU	RESULTAT NET	333 €
	RESULTAT NET PAR ETUDIANT	15 €

	Simulation recettes		
	Nbre d'inscrits prévisionnel	Tarifs	Recettes
Plein tarif n°1	2	1 400 €	2 800 €
Tarif réduit n°2	5	1 200 €	6 000 €
Tarif réduit n°3	15	900 €	13 500 €
Tarif réduit n°4	0	400 €	0 €
Total	22		22 300,0 €
Recette moyenne par étudiant			1 013,6 €

Nbre de groupes: 2

/!\ le coût lié à l'enseignement est multiplié par le nombre de groupe !
Ex : si le DU excède 15 étudiants, il sera considéré que les heures de cours doivent être enseignés

excédentaire

Montant des subventions ou conventions (onglet 2. DESCRIPTION FORMATION) : 0,00 €

Avis DAF (commentaires) :	
---------------------------	--

<i>l'université lors de l'inscription</i>
avant 2015.
ns 450 €/an - formation en 1an 900 €/an.

! Seules les cases jaunes sont à remplir !

C'est le tarif moyen par étudiant pour garantir l'équilibre du DU : si le groupe était complet (15 étudiants), il faudrait en théorie que chacun des étudiants paient ce montant pour couvrir les dépenses.

Cela implique de fixer un tarif d'inscription plein tarif supérieur à ce montant, afin de :

- garantir la rentabilité du DU avec un nombre d'étudiants inscrits < 15 (voir cellule C35);
- permettre les inscriptions d'étudiants exonérés ou en tarifs réduits

C'est le coût dédié à l'enseignement du DU. Valorisation des heures non mutualisées au coût moyen d'une vacation

C'est le montant minimum auquel doit être fixé le tarif d'inscription des étudiants non soumis au plein tarif, afin de couvrir leur coût indirect

Si ce nombre d'étudiants est inscrit au plein tarif, le DU est forcément **autofinancé (valable pour 1 groupe)**.

→ Outils d'aide et de simulation

6.MAQUETTE											
Semestre 1/ou annualisé											
UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant :										
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TD	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TP (+ projets tutorés et suivi de stages)	Mutualisée ? Oui / Non	Total Heures UE en HETD	Heures à valoriser
UE1- Sauvetage et sécurité en milieu aquatique (Niv 1)	2	Porter secours, sauvetage aquatique	1			20	OUI			20,00	0,00
	2	Accidentologie et procédures de surveillance en milieu aquatique	1			16	NON			16,00	16,00
UE2- Enseignement de l'aisance aquatique (Niv1)	4	Aquaphobie	2			20	NON			20,00	20,00
	8									0,00	0,00
		total		0		56		0		56,00	36,00
Semestre 2 (le cas échéant)											
UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant :										
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TD	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TP (+ projets tutorés et suivi de stages)	Mutualisée ? Oui / Non	Total Heures UE en HETD	Heures à valoriser
UE3- Enseignement des activités de la natation	4	Conception et mise en œuvre de séance en activités de la natation (7-11ans)	2			40	OUI			40,00	0,00
UE 4 - Communication	3	Relationner avec les enfants, les usagers et les partenaires institutionnels.	1			10	NON			10,00	10,00
	7									0,00	0,00
		total		0	0	50	0	0	0	50,00	10,00
Semestre 3 (le cas échéant)											
UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant :										
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TD	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TP (+ projets tutorés et suivi de stages)	Mutualisée ? Oui / Non	Total Heures UE en HETD	Heures à valoriser
UE5- Enseignement de l'aisance aquatique (Niv2)	3	Conception et mise en œuvre de séances en aisance aquatique (3-6ans)	2			20	OUI			20,00	0,00
UE6- Sauvetage et sécurité en milieu aquatique (Niv2)	4	Conception et organisation de l'hygiène et de la sécurité en milieu aquatique	2			30	NON			30,00	30,00
	7									0,00	0,00
		total		0	0	50	0	0	0	50,00	30,00
Semestre 4 (le cas échéant)											
UE DISCIPLINAIRES	Nombre à choisir par l'étudiant :										
Intitulé UE (précisez si obligatoire) / PARCOURS	ECTS	Intitulé des matières (Eléments constitutifs d'UE – ECUE)	Coeff. des ECUE	Heures CM	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TD	Mutualisée ? Oui / Non	Heures TP (+ projets tutorés et suivi de stages)	Mutualisée ? Oui / Non	Total Heures UE en HETD	Heures à valoriser
UE7- Enseignement de l'aisance aquatique (Niv3)	3	Enseignement de l'autonomie aquatique (3-6ans)	2			20	OUI			20,00	0,00
UE8- Projet tuteuré enseignement des activités de la natation (minimum 100H)	5	Projet professionnel tuteuré	2					40		26,67	26,67
	8									0,00	0,00
		total		0	0	20	0	40	0	46,67	26,67
		Total DU		0	0	176	0	40	0	202,6667	102,6667

mutualisé avec PPEAAP:

mutualisé avec PPEAAT:

mutualisé avec PPEAAT:

mutualisé avec PPEAATI